

Métropole rémoise, capitale européenne de la culture en 2028 ?

Pourquoi 2028 ? Le Parlement européen a fixé les règles d'attribution* du titre de Capitale européenne de la culture. La prochaine date réservée à la France, sauf désistement, est 2028. Treize années, cela peut paraître une éternité, mais compte tenu de l'importance que revêt cet événement qui dure un an, en termes d'organisation et de rayonnement, cela suppose de « retrousser les manches » dès maintenant. D'une part, il faut anticiper la forme que va progressivement prendre la métropole rémoise dans les prochaines années, notamment le renforcement des liens qui se tissent déjà vers une identité culturelle et une synergie socioéconomique entre Châlons-en-Champagne, Reims, Épernay et avec l'ensemble du bassin métropolitain. D'autre part, la candidature ne pourra être retenue qu'à condition d'un projet original, ouvert à la fois sur l'Europe et sur la population locale. C'est un défi pour la Champagne-Ardenne au moment où elle s'inquiète à juste titre de sa place et de sa visibilité dans la future grande région Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne.

À la recherche des synergies

Briguer ce titre de capitale européenne ne peut que stimuler la concrétisation réelle de notre métropole en incitant toutes ses forces vives - élus, acteurs socio-économiques publics et privés, artistes, créateurs, acteurs des institutions culturelles, pédagogiques et artistiques, ambassadeurs de nos villes à l'international, maisons de quartier - et sa population à œuvrer dans cette voie de rayonnement européen.

La métropole rémoise a la chance d'être jumelée avec des villes européennes prestigieuses sur le plan de la culture et de l'art : Florence, Salzbourg, Canterbury, Aix-la-Chapelle. Il faut saisir cette opportunité pour créer un événement à la hauteur de cette synergie européenne. Non seulement ces villes disposent d'un patrimoine architectural, artistique, œnologique et gastronomique envié dans toute l'Europe, mais elles s'inscrivent toutes dans une très forte attractivité touristique et culturelle.

Le rayonnement européen de la métropole rémoise ne peut se concevoir sans une offre culturelle encore plus captivante qu'elle ne l'est aujourd'hui, tant pour nos voisins d'Europe qu'au-delà de l'Europe. La richesse patrimoniale, historique, architecturale et muséale de Reims en fait déjà un pôle d'attraction connu dans le monde entier. Si on y associe la qualité de l'offre d'Épernay, berceau du champagne dont les coteaux ont toutes chances d'être classés au patrimoine de l'Unesco, et le carrefour de l'histoire que représente Châlons-en-Champagne, cela constitue une valeur inestimable et un atout majeur pour que notre métropole prétende à devenir un carrefour culturel et artistique de l'Europe. Mais il ne suffit pas de s'enorgueillir de ce patrimoine unique et du prestigieux Champagne pour faire de la métropole un pôle d'attractivité culturelle.

Une culture en mouvement

Cet héritage patrimonial est une énorme chance offerte à la population rémoise et à ses élus. Le risque est de s'endormir sur une telle aubaine. Heureusement, nombreux sont les acteurs rémois à avoir compris qu'en fait de richesse, comme disait le laboureur de la fable, c'est juste un terreau fertile, une pépinière de culture contemporaine. On ne peut que se réjouir du fait que ces acteurs d'une dynamique culturelle gardent le souci de s'inscrire dans l'identité de la métropole avec une offre riche par sa diversité et sa modernité.

Pour la métropole rémoise, le projet de devenir capitale européenne de la culture est non seulement un défi afin d'aller plus loin encore dans ce rayonnement, mais la meilleure façon de tirer vers le haut la santé économique de la région Champagne-Ardenne. Ce n'est donc pas une affaire de prestige mais de nécessité d'intérêt public, pour stimuler une dynamique en matière d'économie, d'emploi, d'éveil citoyen et de défense d'une place incontournable dans la future grande région.

L'opportunité de Reims Scènes d'Europe

La sixième édition du Festival Reims Scènes d'Europe se tenait en février 2015. Sur un thème actuel et cher aux rémois de « Guerre et Paix », elle a réuni de très grands artistes et metteurs en scène venus de toute l'Europe pour présenter leurs spectacles, mais aussi pour animer des rencontres appréciées du public. Sept Scènes Rémoises sont associées dans ce projet commun et bien coordonné. C'est

le terreau fertile à partir duquel peut se concevoir une offre culturelle beaucoup plus vaste, avec la volonté de la développer durablement.

Être capitale européenne de la culture durant un an comme l'ont été Lille et Marseille, comme l'est cette année Mons, s'accompagne d'un effort considérable de l'Europe tant sur le plan financier que médiatique. Ce serait donc une vraie caisse de résonance médiatique et politique qui permettrait d'asseoir la réputation d'un festival élargi et repensé, et de lui donner une pérennité si précieuse pour les villes. Les grands festivals font associer aussitôt une ville à sa renommée - Nantes, Avignon, Orange, La Rochelle... - et drainent un tourisme et une économie en expansion.

De beaux événements pour un grand événement

La région Champagne-Ardenne ne se contente pas d'un patrimoine, elle offre une culture en mouvement qui doit devenir le creuset de ce grand projet événementiel. Entre autres atouts, notre région est bien représentée dans :

Les arts plastiques et graphiques, y compris la bande dessinée avec des créateurs hors pair.

L'œnologie, bien entendu, et la gastronomie, là aussi omniprésentes dans notre région.

Les nombreux musées et leur belle réactivité (Musée des Beaux-arts, musée Saint Rémi, FRAC, Foujita...)

Les expositions dont certaines de renommée internationale, tant publiques que privées.

L'ESAD, à la pointe de l'enseignement supérieur du Design et la diversité de ses

applications concrètes, y compris en lien avec l'industrie et l'innovation sociale, qui trouverait là une juste valorisation, s'associant à la coordination pédagogique des événements, avec Sciences-po et l'Université.

La musique déjà très présente avec les Flâneries musicales, le festival Elektriccity, mais aussi la création musicale contemporaine et la musique sacrée.

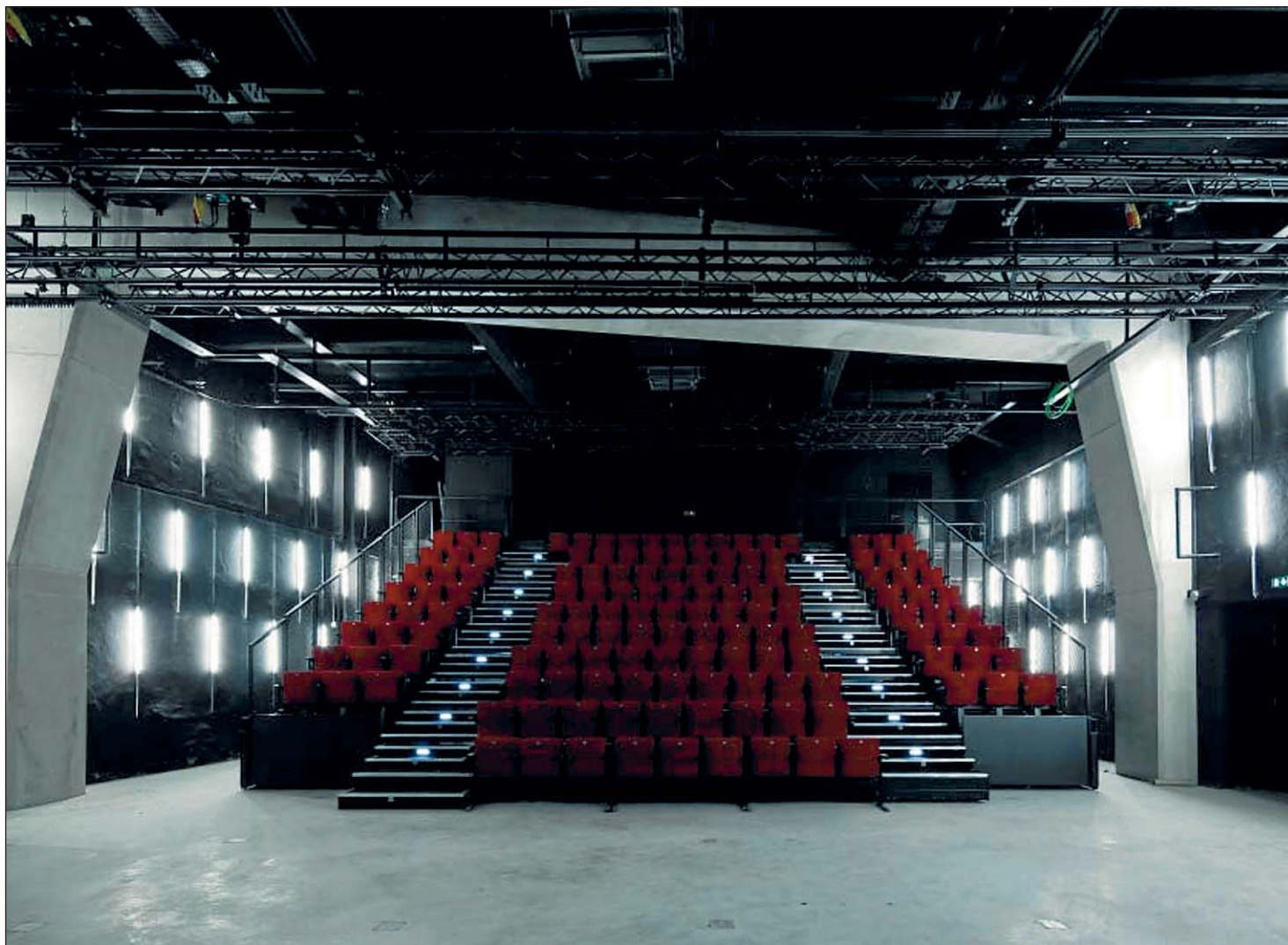
Le cirque et les arts de la rue, avec l'apport précieux du CNAC, le centre national des arts du cirque de Châlons en Champagne, et celui de la scène nationale du Manège à Reims.

La création littéraire, là aussi très présente dans la région Champagne-Ardenne.

La culture écologique et ce qu'elle propose d'innovation dans le vivre ensemble...

Repenser les synergies pour agir ensemble

Être capitale européenne de la culture n'a de sens qu'en associant l'ensemble des habitants, sans exception. C'est d'ailleurs une exigence du Parlement européen, inscrite dans le cahier des charges d'une candidature. Un grand mouvement citoyen autour de la culture peut se développer dans cet « agir ensemble », avec le bénéfice évident de pouvoir s'identifier à un projet grandiose de sa métropole. Cela peut agir comme un liant qui permet de s'identifier à un lieu de vie qui prend ou qui retrouve ainsi son échelle humaine. C'est sans aucun doute le meilleur moyen de résoudre en partie les problèmes de sécurité et de civilité autrement que par le déploiement d'une surveillance de la population, source de réactions persécutives et d'accentuation d'une délinquance plus sournoise.



Le Cellier Jacquart, entre autres projets culturels, sera-t-il un outil pour une nouvelle visibilité des arts graphiques et plastiques de la métropole rémoise? Oui, s'il offre une programmation artistique ambitieuse et lisible.

Penser les événements culturels en y incluant à la source, les modes d'expression créatrice de toutes les populations ne peut qu'avoir des effets positifs sur le « vivre ensemble » et sur l'économie métropolitaine.

Mais la question brûle les lèvres : « tout ça, mon ami, c'est bien beau mais ça coûte cher et en temps de crise, les villes

et la région n'ont pas les moyens d'investir dans un créneau coûteux et pas rentable ». C'est vrai, après tout, on pourrait considérer que la culture passe au second plan quand des priorités vitales préoccupent la population et les élus. C'est vrai que l'on pourrait considérer que l'art ne sert à rien, tout au plus à entretenir le snobisme d'une élite ou pré-

tendue telle. C'est vrai qu'il pourrait sembler incongru de penser à de grands événements alors que certains festivals souffrent d'un manque de public et d'une gestion discutable. Bref, en temps de crise, la culture ne serait pas la priorité...

Pourtant, l'histoire, depuis la Préhistoire, prouve le contraire. Il suffit de voyager un peu dans les pays en voie de déve-

loppement, c'est-à-dire les pays où la population est pauvre, même si l'élite du pouvoir corrompu y est riche, pour constater la forte présence de la danse, des arts domestiques et de la rue, la décoration des habitats précaires, le soin créatif de l'habit et du corps. Bref, tout ceci pourrait paraître superflu quand il s'agit de survivre plutôt que vivre, mais c'est pourtant un des éléments précieux de la cohésion sociale et de la préservation d'un relatif équilibre psychique.

La culture et l'art ne sont pas « la cerise sur le gâteau » d'une société qui vit bien ; ce sont les ingrédients indispensables et incontournables pour qu'une société garde son lien avec la civilisation et préserve sa dimension d'humanité. L'histoire montre comment la barbarie s'en prend à la culture pour s'en prendre à l'homme. D'Hitler à Daech, et sous nos yeux encore aujourd'hui, on assiste à la destruction systématique des œuvres artistiques actuelles, tout autant que d'une culture millénaire où l'homme n'est juste que de passage, avec le respect qu'il doit à ce qui le dépasse et le fonde.

Donc, même si cela coûte, c'est un argent bien placé pour ce qu'il renforce d'humanité et de socialité des hommes et des femmes. S'ajoute à cette valeur éthique de l'art et de la culture que cela peut être rentable si les acteurs de ces événements font preuve de créativité dans leur conception économique et les retours sur investissement qu'ils peuvent apporter.

Un vrai partenariat public/privé, non pas conçu comme un mécénat mais comme entreprise culturelle, permet de résoudre bien des problèmes quant au financement d'un tel projet dont il faut rappeler qu'il est aussi largement financé par l'Europe. Chacun peut constater, en se penchant sur la réussite de Lille et de Marseille, récentes capitales européennes, l'important retour sur investissement, y compris en terme d'image, et les retombées économiques de leur participation.

POUR UNE POLITIQUE DES ARTS PLASTIQUES AMBITIEUSE EN MÉTROPOLÉ RÉMOISE

Le premier secteur des industries culturelles et créatives, Les arts graphiques et plastiques, génère en France chaque année, 19 milliards d'euros de chiffre d'affaire dont 20% à l'international¹. Il suffit de considérer combien l'image, la communication, le numérique, les formes en général, occupent une place centrale dans nos modes de vies, pour comprendre l'enjeu de cette économie et des formations qui y préparent.

Par ailleurs, les liens entre l'art contemporain et le monde du luxe, ne sont plus à démontrer². Une étude de l'Observatoire Economie et Emploi sur les industries culturelles et créatives du bassin rémois, concluait en mars 2014 à d'importantes possibilités de développement de ces activités, fournissant emploi et attractivité sur le territoire.

Beaucoup reste à faire. La grande Région se profile avec ses acteurs forts, à Nancy, à Metz, en Alsace, et on aurait tort de sous-estimer son impact sur la métropole rémoise, moins bien armée dans ce secteur ; le domaine artistique y reste pauvre et fragile. Tout cela ne dépend pas uniquement des politiques publiques dont le rôle devrait être de les initier, fermement, à partir des structures existantes. Quelles sont-elles ?

Deux structures publiques, ESAD et FRAC, assument pour l'une les questions de formation, et pour l'autre la problématique de diffusion artistique. Or ces structures ont aussi besoin de s'appuyer sur un milieu artistique autre que celui du spectacle vivant, -ce qu'elles font déjà-, pour se nourrir et s'épanouir, et donc, elles ont besoin d'artistes sur le territoire, d'expositions et d'événements artistiques d'envergure, de lieux alternatifs, de commandes publiques, d'un marché de l'art,

d'un public informé.

Le Cellier Jacquart, entre autres projets culturels, sera-t-il un outil pour une nouvelle visibilité des arts graphiques et plastiques de la métropole rémoise?

Oui, s'il offre une programmation artistique ambitieuse et lisible. La professionnalisation des acteurs artistiques du territoire, leur confrontation au monde international de l'art sont la clé de la vitalité du secteur. En cela, la Pépinière art et design, ou la friche artistique La fileuse sont des activités symboliquement très importantes. Mais il faudrait relancer l'activité privée, à l'échelle métropolitaine et régionale, et doter les structures publiques existantes de réels moyens pour leur action culturelle et leur rayonnement. Notre métropole est d'autant plus attractive culturellement si elle permet aussi que des artistes y soient installés de manière pérenne. Ceci permet de mener une audacieuse politique des arts graphiques et plastiques avec une offre culturelle diversifiée, éclectique et très ouverte sur la création contemporaine. L'offre s'adresse à un public large, qu'il est important d'attirer et de retenir sur le territoire.

¹ Panorama des industries culturelles et Créatives, étude du Ministère de la Culture et de la Communication, nov. 2013

² La nouvelle fondation Vuitton ou la Punta della Dogana et le Palazzo Grassi vénitiens le démontrent avec panache et Vranken-Pommery a choisi d'investir ce terrain à Reims.

THINK TANK « DROITS DE CITÉ »
50 BOULEVARD LUNDY
51100 REIMS - WWW.REIMS-15EME-METROPOLE.FR

THINK TANK
DROITS
de CITÉ

* « Chaque dossier de candidature comportera un programme culturel de dimension européenne qui doit se fonder sur les objectifs de coopération culturelle : La dimension européenne de coopération entre les opérateurs culturels à tous les niveaux. Le programme doit aussi mettre en valeur la richesse de la diversité culturelle en Europe ainsi que les aspects communs des cultures européennes ; La ville et les citoyens visant à susciter l'intérêt des citoyens pour la manifestation au niveau européen et à renforcer le développement culturel à long terme de la ville... Un appel de candidatures est lancé au plus tard six ans avant le début de la manifestation » (Décision du Parlement européen et du Conseil du 24 octobre 2006 instituant une action communautaire en faveur de la manifestation « Capitale européenne de la culture »)